

En Bref

Tarentaise

L'édito de la Mairie

La nouvelle édition de votre bulletin municipal ne paraîtra pas de façon régulière. Il sera produit en fonction de notre besoin de vous communiquer des informations.

Par ailleurs, nous sommes preneurs de vos avis, remarques, suggestions à propos d'En bref. Alors n'hésitez pas à vous rapprocher des élus, toujours à votre service !

Administration

→ Taux d'imposition

La **taxe d'habitation** sur les résidences secondaires continue d'être perçue par les communes, son taux reste inchangé.

La **taxe d'habitation** sur les résidences principales, perçue par l'Etat, sera définitivement supprimée d'ici 2024.

Concernant la **taxe foncière**, il est important de noter que la part départementale de 15,30% reviendra désormais aux communes et s'ajoutera donc aux 15,91 % initiaux, soit un total de 31,21 %.

Enfin, sachez que tous les taux d'imposition restent inchangés concernant la part communale des différentes taxes.

→ Info budgets

Les budgets primitifs votés lors du Conseil Municipal du Mercredi 7 Avril et transmis pour validation à la Préfecture ainsi qu'à la Trésorerie, sont disponibles sur le site Internet de la commune.

→ Factures d'eau

Vous l'aurez constaté, l'émission des factures d'eau a pris un retard important qui est dû au changement de Trésorerie, ce que nous ne pouvons que regretter. **Rassurez-vous, ces dernières seront très bientôt envoyées par courrier.**

Pour rappel, les modes de paiement sont multiples désormais : carte bancaire, virement ou chèque. Il est également possible de payer en espèces auprès de votre bureau de tabac grâce au QR code figurant au bas de la facture. Vous avez également la possibilité d'éta-ler vos paiements sur plusieurs mois. Pour cela, il vous faudra contacter directement les services du Trésor Public au numéro suivant.

☎ 04 77 10 15 46





→ Elections

Les élections régionales et départementales auront lieu les **dimanches 20 et 27 juin**. Les scrutins seront ouverts à 8h et clos à 18h.

Au vu du contexte sanitaire, des dispositions particulières ont été fixées par l'Etat :

⇒ Chaque mandataire peut disposer de **deux procurations** qui sont à établir sur le site Internet « MaProcuration » (www.maprocuration.gouv.fr). Cette opération nécessitera un passage à la gendarmerie pour validation de l'identité. Les deux personnes (votant et mandataire) doivent être inscrites sur les listes électorales de la même Commune.

⇒ Le vote aura lieu en **deux temps** mais dans la même salle et se déroulera de la façon suivante :

- ◇ Accueil pour la mise en place des gestes barrières et rappel du déroulement du scrutin,
- ◇ Récupération enveloppe et bulletins pour le **scrutin régional**, passage dans le premier iso-loir, vérification de l'identité et vote.
- ◇ Récupération enveloppe et bulletins pour le **scrutin départemental**, passage dans le deuxième iso-loir, vérification de l'identité et vote.

→ Fleurissement

Rendez-vous le Samedi 29 Mai à partir de 8h30 pour la traditionnelle opération de fleurissement du bourg. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Merci aux intéressés de se manifester auprès du secrétariat de Mairie.

Mai

Juin

Juillet / Août

Septembre

→ Feu d'artifice

Le feu d'artifice sera tiré cette année le Mercredi 14 Juillet à 22h. A cette occasion nous vous proposons un repas partagé à 19h30. Dans le principe, chacun apporte un plat à partager. La commune, quant à elle, se chargera des boissons !

→ Le marché « artisanat et producteurs locaux »

Le Dimanche 12 Septembre, de 9h à 18h, sera organisé **le premier marché « Artisanat et producteurs locaux »**. A ce jour nous comptons une vingtaine d'exposants, et des places sont encore disponibles !

Des informations plus précises sur cet événement seront disponibles très bientôt sur illiwap et le site Internet.



Nos actions



L'application illiwap est disponible à Tarentaise !

Nous vous invitons à la télécharger sur vos **smartphones** ou vos **tablettes**, elle est totalement **gratuite** et **anonyme**. Cette application remplace les envois de mails, qui rencontrent de nombreux problèmes...

blèmes...

Elle s'ajoute au site Internet et à l'affichage réglementaire pour la diffusion de toutes les informations et communications municipales. Si vous souhaitez vous-même transmettre une information par ce biais, il vous suffit de contacter le secrétariat de Mairie. Vous pouvez également utiliser directement illiwap pour nous signaler tout problème ou toute information qui vous semblerait importante.

→ Comment ça marche ?

1. Pour télécharger l'appli, rendez-vous sur votre Google Play (Android) ou votre Apple Store (iOS). Entrez « illiwap » dans la barre de recherche. Une fois l'application trouvée, cliquez sur le bouton « Installer » pour télécharger l'application sur votre smartphone.
2. Vous pouvez ajouter une station illiwap de plusieurs manières :
 - En tapant le nom de la station ou son code illiwap dans la barre de recherche de votre application
 - En scannant le QR Code de la station (à droite) via le scanner intégré dans l'application.
 - Une fois que le résultat de votre recherche s'affiche, il vous suffit de cliquer sur le bouton « SUIVRE » afin de vous abonner au fil d'actualité de la station en question.



Le mode d'emploi complet de l'application est disponible sur le site Internet d'illiwap à l'adresse suivante : <https://www.illiwap.com/>

→ Purificateur d'air

Un purificateur d'air a été installé dans la salle de la cantine, c'est une arme supplémentaire contre le virus !

L'équipement, conforme aux exigences de certification, bénéficie d'une aide financière de la région ARA.

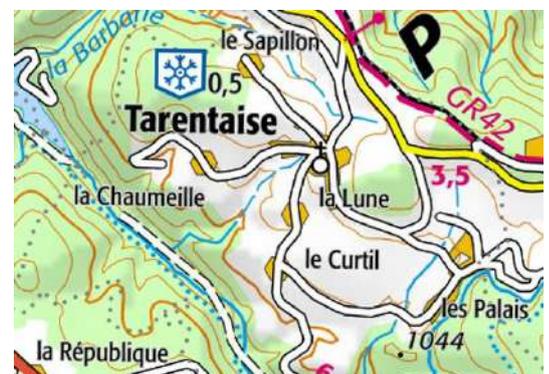


→ Plaque de sentiers de randonnée

Une plaque est en cours de réédition par le Parc du Pilat qui présente quatre sentiers en boucle sur le territoire de la Commune.

A noter qu'un tronçon du chemin Exbrayat sera corrigé sur cette nouvelle édition.

La plaque sera bientôt disponible en Mairie au prix de 2€.



Nos propositions

➔ Plan de relance dédié au numérique dans l'éducation

Suite à la crise sanitaire un manque de moyens informatiques a été constaté dans bon nombre d'écoles. C'est pourquoi l'Education Nationale propose un coup de pouce au développement numérique.

Le projet pour l'Ecole du sapin géant contribuerait à la remise à niveau des ordinateurs existants, à l'amélioration des équipements de partage et d'enseignement (tableau numérique interactif) ainsi qu'à la fourniture de nouvelles applications numériques.

Le projet a été transmis à l'académie et nous sommes dans l'attente du montant des subventions (70% sur les équipements et 50% sur les services), le projet reste tributaire de ces aides.

Infos diverses

➔ Numéros utiles

Mairie :

☎ **URGENCES** 06 40 94 05 20

☎ 04 77 20 40 98

✉ mairie@tarentaise42.fr

Maison des Services :

☎ 04 27 64 80 52

✉ mds@cc-montsdupilat.fr

➔ Vaccination COVID-19

Un grand merci à Pascale et Pascal Jacob, Marie-Jo Thivend et José Michel qui ont contacté les Tarentaisos de plus de 75 ans , ont procédé à leurs inscriptions et les ont accompagnés jusqu'aux centres de vaccination.

Les personnes concernées leur ont confié leur joie de ne pas avoir dû se débrouiller seules!



Photo : Bernadette TRANCHAND